

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE FRANCE TÉLÉVISIONS

Elections des représentants du personnel, comment ça marche ?

Le conseil d'administration est composé de 15 membres, désignés ou élus pour 5 ans, dont la présidente de FTV, deux parlementaires, cinq représentants de l'État, cinq personnalités indépendantes nommées par le conseil supérieur de l'audiovisuel et deux représentants du personnel élus.

Ces élections concernent chacun d'entre nous ! Les décisions prises au CA ont des répercussions sur le fonctionnement de notre entreprise, sur nos métiers et sur nos emplois.

Les candidats de notre liste Alternance syndicale CFDT SNJ SUD défendront tous les principes qui nous tiennent à cœur.



Anne
GUILLÉ-ÉPÉE



Rony
GAËT



Anne-Laure
TUAILLON

■ Grand reporter

📍 France 2 régions
(Poitiers)

■ Responsable
Coordination-production

📍 Guadeloupe la 1ère

■ Responsable régie

📍 France 3 - Besançon

■ Administrateur de 2011 à
2015

■ POUR UNE ÉTHIQUE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

France télévisions doit disposer d'un nombre de salariés en CDI qui lui permet d'accomplir les missions définies dans son cahier des charges. Le recours constant à des salariés maintenus dans un statut précaire constitue une véritable « honte pour la République ». La tutelle doit renoncer à son objectif de suppression massive d'emplois d'ici 2022.

Dans un mouvement perpétuel, la direction de France télévisions recrée les conditions qui font que régulièrement, depuis dix ans, la société est citée devant les tribunaux prud'hommaux et perd la plupart des procès en requérance.

De ce fait, elle doit abonder en millions la ligne comptable des affaires judiciaires.

De plus en plus brutale, elle oublie toute éthique, tant vis-à-vis des personnels permanents que des salariés CDD.

Ces derniers sont de plus en plus précarisés par la mise en place d'un système de barrières et de plafonds, et peuvent subir des mesures de rétorsion lorsqu'ils réclament leurs droits.

La disparition de services internes à l'entreprise est parfois compensée par des prestations de service ou de la sous-traitance.

Parce qu'il s'agit aussi d'argent public, France télévisions se doit d'être exemplaire lorsqu'elle externalise. Les appels d'offre doivent être transparents et inclure des critères sociaux et environnementaux. Un comité de contrôle doit être constitué, auquel pourront accéder des élus du personnel.



Certaines activités de fabrication, de production et de maintenance/support doivent être réinternalisées car elles sont stratégiques pour l'entreprise, son indépendance et sa pérennité.

Le démantèlement progressif de la filière ou d'autres secteurs de production (unité de fabrication au siège, Antennes) est un cadeau fait au privé qui se soucie peu d'éthique en pratiquant le dumping social.

En supprimant son potentiel de fabrication, France Télévisions se soumet au marché de la production audiovisuelle, notamment de la vidéo-mobile, au lieu d'en être un acteur de poids en position de tempérer le secteur.

Alors que nous devrions être dans une démarche d'entreprise raisonnée vis-à-vis de la planète, France télévisions court après les nouvelles technologies, quitte à renouveler du matériel encore exploitable, dans le seul but de restructurer, de réduire les effectifs, mais sans se poser la question du sens et du mieux pour les salariés.

Au conseil d'administration, devant les représentants de la tutelle, nos candidats dénonceront les dérives de la direction de l'entreprise :

- casse de nos outils de production,
- licenciements abusifs,
- chasse aux « vieux » salariés,
- maltraitance vis-à-vis des CDD,
- traitement inadapté des questions de harcèlement et d'égalité professionnelle.



.....

POUR UNE VÉRITABLE RÉGIONALISATION

Initiée à marche forcée, la réforme de la télévision régionale se traduit par la diffusion de radio filmée (les matinales de Radio France - France Bleu), par la diffusion d'émissions de plus en plus souvent externalisées, et par un affaiblissement sans précédent des moyens humains et techniques.

C'est dans le réseau que les départs liés à la rupture conventionnelle collective sont les plus importants.

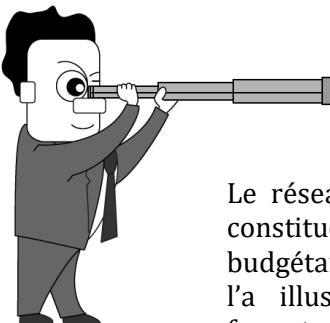
Ils entraînent une perte d'expérience et de savoir-faire, ainsi qu'une quasi-disparition des moyens de production et de diffusion d'émissions ou de journaux télévisés en direct et en extérieur.



Enfin, la régionalisation devrait, selon la direction, passer par les compétences complémentaires et les « nouveaux métiers », qui entraînent en réalité déclassements professionnels et fortes dégradations des conditions de travail.

La régionalisation, qui répond à une forte attente de proximité des publics, en particulier en matière d'information, doit être pilotée au plus près des territoires. Or, les directions régionales sont de nouveau totalement inféodées aux décisions du siège de France Télévisions, sans aucune marge de négociation ou de ventilation des budgets en local.

Au CA, devant les représentants de la tutelle, nos candidats défendront une information et des programmes régionaux de qualité et de proximité, ainsi qu'une gouvernance au plus près du terrain, dans le respect des salariés et de leurs métiers.



DES MOYENS SUFFISANTS

Le réseau des 1ères ne doit plus constituer une variable d'ajustement budgétaire pour l'entreprise, comme l'a illustré une nouvelle fois la fermeture injuste de France Ô.

Les neuf établissements d'Outre-mer doivent disposer de moyens suffisants pour répondre à la fois aux attentes de leurs publics en radio, télé, web et contribuer, avec les équipes de Malakoff, aux objectifs du pacte de visibilité des Outre-mer sur les antennes nationales du groupe.

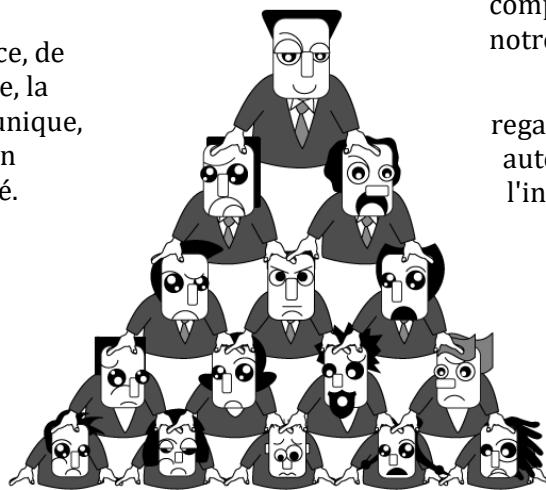
POUR L'OUTRE-MER

Au CA, devant les représentants de la tutelle, nos candidats réclameront que le pacte de visibilité mette en valeur le travail des équipes en place dans les stations, et permette aux téléspectateurs de comprendre la réalité des Outre-mer, dans leur diversité et malgré l'éloignement géographique.

AUTONOMIE DES ÉDITIONS NATIONALES

Les rédactions nationales sont devenues la rédaction nationale. Une fusion absorption que nous combattons depuis près de 8 ans.

De son annonce à sa mise en place, de Rémy Pflimlin à Delphine Ernotte, la fusion est synonyme de pensée unique, d'un pluralisme mis à mal, et d'un management pyramidal exacerbé.



L'information ne peut pas être contrainte par une organisation verticale qui décide de qui traite quoi, dans une confusion totale avec la ligne éditoriale flottante de France Info Canal 27. Il faut prioriser les lignes de chacun sans les brimer.

La fusion des rédactions est synonyme d'une information administrée, faussement construite sur la complémentarité qui ne signifie rien dans notre profession.

Chaque téléspectateur doit pouvoir regarder un journal complet, qui traite en autonomie selon sa propre hiérarchie de l'information, sur la chaîne de son choix.

Au CA, devant les représentants de la tutelle, nos candidats défendront l'autonomie éditoriale, nécessaire et inhérente à l'activité journalistique.



POUR UN FINANCEMENT PÉRENNE ET IDENTIFIÉ

La redevance audiovisuelle doit rester la ressource essentielle de la télévision publique, dans un souci de crédibilité et d'indépendance face au secteur privé et aux réseaux sociaux.

Son montant, l'un des plus faibles d'Europe, a même été revu à la baisse en 2020, sans que soient mises en place d'autres sources de financement (taxes sur la création audiovisuelle, droit voisin, taxe sur les autres supports).

Au CA, devant les représentants de la tutelle, nos candidats dénonceront les faveurs accordées aux producteurs privés au détriment du service public, qui doivent cesser. Ils poseront la question des COM (contrats d'objectifs et de moyens) avec l'Etat, sans cesse reniés et revus unilatéralement à la baisse, comme si la signature de la tutelle n'avait aucune valeur.